



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

juridictions pénales

Question écrite n° 97991

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, afin de connaître le taux définitif de réponse pénale sur les infractions poursuivables en 2009.

Texte de la réponse

En 2009, 1 305 123 réponses pénales ont été décidées, soit un taux de réponse pénale de 87,7 %. Ces données sont issues des cadres du parquet.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97991

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice et libertés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2011, page 406

Réponse publiée le : 19 avril 2011, page 4012